PLAN DE SOUVERAINETE EN FRUITS ET LEGUMES AXE B – ACTION 2 – RENOVER LE VERGER ET DEVELOPPER LA PRODUCTION FRUITIERE

Diagnostic de la production arboricole et des défis liés au changement climatique Martinique

Objectif: le diagnostic de la production arboricole s'inscrit dans l'objectif d'élaboration de stratégies collectives régionales de plantations au regard des contraintes de production et du changement climatique, incluant l'amont et l'aval. Ces plans collectifs régionaux devront être partagés avec les professionnels.

État des lieux de la production arboricole fruitière

A. Tableau de synthèse statistique Tableau 1 : Synthèse statistique des 10 principales espèces arboricoles (surfaces) en Martinique

	SURFACES							EXPLOITATIONS		PRODUCTION		ZONE GEOGRAPHIQUE		
Espèce	Surfaces en ha (2010) Source RA 2010	Surfaces en ha (2020) Source RA 2020	Dont surfaces productive s en ha	Evolution des surfaces 2010-2020	Surface s en AB (ha) Source RA 2020	Part des surface s en AB	Surfaces irriguées Source RA 2020		Nb d'exploitation s en 2010 Source RA 2010	Nb d'exploitation s en 2020 Source RA 2020	Production en tonne (2022)	Part dans la productio n nationale	Valeur ajoutée / impact économiqu e +,++,+++	Zone géographique Source RA 2020
Banane fruit pour l'export	6187,7 7	5461,7 2		-12%	70,17	1,28%	3284,8 2	60,14%		354	145883,0 0		+++	Nord Atlantique ; Centre
Banane fruit pour le marché local	36,23	397,28		non significatif: les surfaces 2010 ne prennent pas en compte les bananes hors cavendish contrairemen t à 2020	2,59	0,65%	27,12	6,83%		166	3323,02		++	Nord Atlantique ; Centre
Goyave	102,00	105,50		3%	9,72	9,21%	4,64	4,40%	59	54	1216,56		+++	Centre Nord ; Sud Atlantique
Cacao	2,00	85,94		4197%	22,75	26,47 %	6,78	7,89%	11	60	0,61		+++	Nord Caraïbes ; Nord Atlantique ; Centre Nord

				SURFACE	s				EXPLOIT	ATIONS		PRODUCTIO	N	ZONE GEOGRAPHIQUE
Espèce	Surfaces en ha (2010) Source RA 2010	Surfaces en ha (2020) Source RA 2020	Dont surfaces productive s en ha	Evolution des surfaces 2010-2020	Surface s en AB (ha) Source RA 2020	Part des surface s en AB	Surfaces irriguées Source RA 2020		Nb d'exploitation s en 2010 Source RA 2010	Nb d'exploitation s en 2020 Source RA 2020	Production en tonne (2022)	Part dans la productio n nationale	Valeur ajoutée / impact économiqu e +,++,+++	Zone géographique Source RA 2020
Citronnie r	89,00	62,25		-30%	2,86	4,59%	20,55	33,01%	150	113	73,14		++	Toute la Martinique
Ananas	92,00	49,46		-46%	6,65	13,45%	2,82	5,70%	46	44	375,89		++	Nord Atlantique
Orangers et hybrides	128,00	40,73		-68%	2,93	7,19%	3,95	9,70%	217	125	23,18		++	Nord Caraïbes : Centre Atlantique ; Centre Caraïbes
Autres agrumes DOM	34,00	109,28		221%	3,69	3,38%	10,07	9,21%	35	136			++	
Mangue	25,00	35,63		43%	4,47	12,55%	3,75	10,52%	76	54	27,82		++	Sud ; Saint Pierre ; Sainte Marie
Avocat	202,00	34,87		-83%	1,28	3,67%	1,26	3,61%	87	61	88,08		+	Centre Atlantique ; Nord Caraïbes

Tableau 2 : Synthèse statistique des autres espèces arboricole à considérer en Martinique

Autres espèces à considérer ZONE SURFACES **EXPLOITATIONS PRODUCTION GEOGRAPHIQUE** Surfaces **Surfaces Evolution Surfaces** Valeur Nb **Production** Dont Surfaces Nb Espèce en ha en ha en AB Part des Part des Part dans la ajoutée / Zone des irriguées surfaces d'exploitations d'exploitations en tonne (2010)(2020)surfaces production géographique surfaces (ha) surfaces impact productives Source en 2010 en 2020 (2022)Source Source 2010en AB nationale économique Source RA 2020 Source irriguées Source RA 2020 RA 2020 Source RA 2010 en ha RA 2010 RA 2020 2020 RA 2020 +,++,+++ Abricot 16,60 1560% 0,00% 0,00% 17 26 7,25 1 ++ péyi 2,90% 20,70 23,19% Nord Maracudja 2 935% 0,60 4,80 14 34 69,25 +++ 14,90 5 Corossol 198% 0,20 1,34% 2,30 15,44% 33 40 2,38 ++ Nord 51 Atlantique; 15 6,10 -59% 0,00% 0,20 3,28% 36 24,66 **Papaye** ++ Nord Caraïbes Pitaya 7,90 0,00% 0,00% 19 6,18 +++ Fruit à pain 2,80 -30% 0,00% 0,00% 34 13 4,62 Litchi, 5 0,00% 19 5,10 2% 0,00% 19 2,16 Centre ++ ramboutan Cerise 0,30 péyi, 2 -85% 0,00% 12 0,00% 3 0,34 + acerola Café 5,40 1,50 27,78% 0,00% 15 +++

Les cases en jaune indiquent une non disponibilité des données ou le secret statistique. La part de chaque espèce dans la production nationale dépendra du chiffre retenu comme « production nationale ».

La DAAF Martinique ne possède pas de base de données suffisante pour répondre à la question des surfaces productives et non productives (en ha). Le référentiel technico-économique des cultures fruitières est en cours d'élaboration, et permettra, à terme, de déterminer cette part de surface par espèce cultivée.

On observe globalement une décroissance importante de la surface en vergers ces 10 dernières années en Martinique, notamment sur les agrumes, l'ananas et l'avocat. En revanche, des cultures de niche sont apparues et continuent de croître post-recensement agricole 2020, comme le cacao, le café, le pitaya ou encore l'abricot péyi. Les exploitations cherchent en effet à se diversifier, avec des espèces à haute valeur ajoutée. Le taux de couverture du marché par la production locale de fruits était de 23,2% en 2019 (Agreste, 2020)¹.

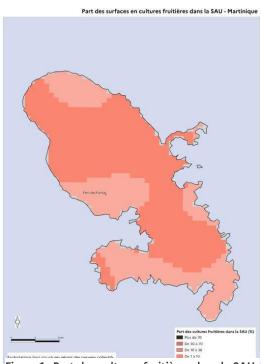
Il est important de noter que la banane est incluse dans ce diagnostic, mais se distingue largement des autres vergers, celle-ci représentant quasi 25% de la SAU totale martiniquaise. Sa commercialisation est principalement destinée à la France hexagonale, avec une faible part destinée au marché local, contrairement aux autres vergers dont les fruits sont transformés/consommés majoritairement localement. Bien que cette espèce contribue à la souveraineté alimentaire nationale, la présence de la banane dans ce diagnostic est donc à nuancer à l'échelle du territoire.

Le diagnostic inclue la banane et l'ananas, cultures emblématiques de l'île, mais qui ne sont pas considérées comme des vergers au sens premier. Ces productions semi-pérennes, qui nécessitent des replantations périodiques, subissent les contraintes du changement climatique, d'où leur présence dans cette étude.

_

¹ L'autosuffisance alimentaire de la Martinique : Où en est-on ? – DAAF, 2021. Les chiffres sont calculés avec l'approximation Consommation = productions + importations

B. Etat des lieux de la production arboricole régionale



<u>Figure 1</u>: Part des cultures fruitières dans la SAU (Source Agreste, RA 2020)

Selon les données disponibles du Recensement agricole 2020, la répartition des cultures fruitières en Martinique est globalement homogène, soit 0,1 à 10% de la SAU. On remarque en revanche une plus grande concentration de ces surfaces sur le Nord de la Martinique, et le Centre-Sud. La Figure 1 représente l'ensemble des cultures fruitières, mais selon les productions, les répartitions varient : les productions arboricoles sous couvert forestier (cacao, café) et la banane se concentrent davantage dans le Nord et le centre de l'île, tandis que les vergers (agrumes, goyave, mangue etc.) s'étendent du centre au Sud (cf. cartes en Annexe 1).

Selon l'extraction des données du recensement agricole, en 2020, la Martinique comptait 1158 exploitations pratiquant l'arboriculture, contre 1017 en 2010. La majorité d'entre elles, 80%, sont des micros (0<PBS<25 000) et petites exploitations (25 000<PBS<100 000), mais représentent seulement 28%

de la SAU des exploitations pratiquant l'arboriculture. Comme le montre le Tableau 3 , la Production Brute Standard (PBS) de ces exploitations n'est en revanche pas nécessairement générées par des fruits, même si 54% d'entre elles sont spécialisées dans la production fruitière, notamment en banane export et ananas. Les autres vergers sont plus généralement insérés dans des systèmes de production en polyculture ou spécialisés en maraîchage (38%), qu'on peut identifier comme « jardins créoles ». Ces derniers sont propres aux systèmes de production ultra-marins et ne présentent pas d'alignement des arbres constant comme on peut le retrouver dans les systèmes arboricoles hexagonaux. En effet, ces jardins associent généralement une diversité importante de productions végétales (voire animales) et sont cultivés sur de petites surfaces.

<u>Tableau 3</u>: Orientation Technico-économique des exploitations (OTEX) pratiquant l'arboriculture en Martinique

OTEX	Nombre d'exploitation 2020	SAU 2020 (ha)
autres grandes cultures	30	1318,32
légumes ou champignons	119	419,04
fleurs et/ou horticulture diverse	27	141,91
fruits ou autres cultures	629	8163,97
permanentes		
bovins viande	6	16,4
ovins ou caprins	4	9,77
équidés et/ou autres	3	36,88
herbivores		
porcins	8	31
volailles	3	6,3
combinaisons de granivores	9	31,45
(porcins, volailles)		
polyculture et/ou	320	1798,76
polyélevage		
Total des exploitations	1158	11943,3
pratiquant l'arboriculture		

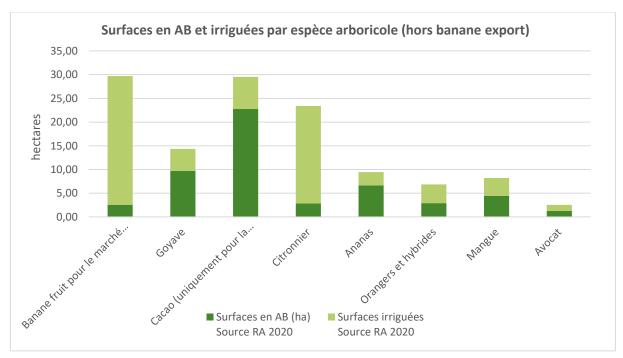
Source: OTEX, RA 2020

Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production, si au moins deux tiers de sa PBS sont générées par cette production.

L'âge moyen des producteurs ayant des vergers était de 54 ans en 2020, soit 4 ans de plus qu'en 2010. Cette information reflète la problématique du vieillissement de la profession agricole, inhérente à l'ensemble des productions en Martinique. L'installation et/ou la reprise d'exploitations arboricoles est d'autant plus difficile compte tenu des délais de remontée de la productivité et des contraintes liés au changement climatique des vergers.

^{*}A noter que la SAU ne correspond pas à la SAU arboricole mais à la SAU des exploitations pratiquant l'arboriculture (en comptant leurs autres productions)

C. Etat des lieux par espèce



<u>Figure 2</u>: Surfaces en AB et irriguées par espèce arboricole (hors banane export) en Martinique (Source: RA 2020)

La banane export est exclue de la Figure 2 « surfaces en AB et surfaces irriguées » afin de se concentrer sur les productions à destination du marché local. A titre informatif, en 2020, 70ha de bananes export était convertis en AB (1,28% des surfaces) et 60,15% des surfaces étaient irriguées.

Certaines productions principalement dédiées à la transformation

Parmi ces espèces arboricoles, certaines sont principalement dédiées à la transformation, comme la goyave. En effet, l'usine DENEL transforme les fruits martiniquais en jus, confitures et compotes, sous la marque « Royal Martinique ». Ce transformateur joue un rôle majeur dans l'organisation de la production et plus généralement dans la filière fruits sur l'île. En effet, en 2023, DENEL s'approvisionne notamment par l'intermédiaire de l'Organisation de producteurs Vergers et Jardins Tropicaux (SCAVJT) – environ 80% - et du GIE Maraîcher et Horticole de Martinique (GIE MHM) – environ 20%. On peut citer la transformation de ces fruits l'usine : goyave, abricot péyi, prune de cythère, maracudja, ananas, mangue, carambole.

Par ailleurs, le cacao est destiné à la transformation :

- par l'intermédiaire de l'association de producteurs de cacao VALCACO qui fournit des fèves fermentées et séchées aux chocolatiers locaux (Frères Lauzéa, Chocolat Elot);
- à l'export pour des chocolatiers hexagonaux, afin de compléter la capacité d'approvisionnement des chocolatiers locaux;
- à titre indépendant, avec des ateliers de transformation individuels de chocolat, bâton kako ou encore nectar de cacao.

La transformation des autres espèces est plus marginale, mais reste une opportunité pour les exploitants de valoriser davantage leurs productions

II. Bilan de l'impact du dérèglement climatique et des autres principales contraintes identifiées

A. Principales contraintes climatiques identifiées

La Martinique subit d'ores et déjà les conséquences du changement climatique. Depuis plus d'une dizaine d'année, l'île connait des épisodes climatiques exceptionnels, entre fortes pluies, ouragans/tempêtes tropicales et sécheresses. On observe une accentuation de ces épisodes depuis 2019/2020, avec notamment des sécheresses de plus en plus longues.

Evolution des températures et des précipitations

Les températures varient avec l'heure, l'altitude et la saison. D'après le modèle Arpege-Climat de Météo France, la Martinique (et plus généralement la région Caraïbes) s'attend à un réchauffement moyenne sur l'année de 1,5°C sur l'océan et 2° sur la terre sur les prochaines décennies, avec une accélération à partir de 2050-2055. Les vagues de chaleur deviendraient alors beaucoup plus fréquentes avec des températures considérées exceptionnelles aujourd'hui qui seraient courantes dans le futur.

Cette augmentation des températures va de pair avec la diminution généralisée de la fréquence de fortes pluies à l'horizon 2055. En Martinique, cet assèchement projeté à l'horizon 2055 atteindrait 15-20% en saison sèche, contre 10-15% en saison humide. Ces tendances sont globalement plus faibles sur les reliefs du Nord martiniquais, mais accentuées sur les zones de production arboricole: le sud-est et les littoraux centre et nord. On observerait alors une augmentation d'épisodes secs, voire de sècheresses.

Evolution de l'activité cyclonique

D'après le modèle Arpege-Climat de Météo France, la Martinique (et plus généralement les Petites Antilles) s'attendrait à une diminution du nombre de cyclones. Cependant, même si la fréquence des cyclones ne devrait augmenter que localement, les ouragans les plus intenses (catégories 4 et 5) deviendraient plus nombreux en moyenne dans le bassin carribéen. Par ailleurs, les pluies cycloniques devraient également être amenées à augmenter de 5 à 15%.

B. Impacts sur la production régionale

Ces évènements impactent directement la bonne conduite des systèmes arboricoles, particulièrement sensibles aux aléas climatiques, et le revenu des producteurs. Le Tableau 4

répertorie les différents évènements climatiques ayant impacté les cultures pérennes à semipérennes martiniquaises ces 13 dernières années.

<u>Tableau 4</u>: Calamités agricoles enregistrées en Martinique depuis 2010

Phénomène	Date	Pertes de récoltes	Perte de fonds	Indemnisations
Ouragan Tomas	30 et 31 octobre 2010	Banane export, arboriculture	Banane export, arboriculture	
Pluies	Avril et mai 2011	X	X	
Tempête tropicale Chantal	9 juillet 2013	Banane export, arboriculture	Banane export, arboriculture	
Pluies	Avril 2013	Ananas	X	
Sécheresse	Mai à août 2015	Х	Х	
Pluies	6 novembre 2015	х	Vergers	
Tempête tropicale Matthew	26 novembre 2016	Banane export, banane créole, arboriculture (toutes cultures), ananas	Banane export, banane créole, arboriculture	
Ouragan Maria	18 septembre 2017	Banane export, banane créole, arboriculture (toutes cultures), ananas	Banane export, banane créole, arboriculture	
Sécheresse	1 ^{er} semestre 2019	Banane, arboriculture (toutes cultures)	Banane	885 109,50€ 144 bénéficiaires
Sécheresse	Mars à mai 2020	Banane export, arboriculture	Banane export, arboriculture	1 735 060,20€ 282 bénéficiaires
Pluies	Novembre 2020	Banane export, banane créole, arboriculture (toutes cultures)	Banane export, banane créole, arboriculture (toutes cultures)	74 566,27€ 13 bénéficiaires
Sécheresse	Août 2021 à mai 2022	?	?	1 462 703,71€
Tempête Elsa	2 Juillet 2022	Bananes	Х	Non déclaré comme calamité
Pluies	6 novembre 2022	Banane export, banane créole		13 656,37€ 7 bénéficiaires
Sécheresses 2023	Carême 2023	En attente du r France.	apport de Météo	

Tempête Bret	22 juin 2023	En attente du rapport de Météo France. A minima les productions de bananes ont été impactées.
Pluies	Octobre 2023	En attente du rapport de Météo France

Autres contraintes

Le contexte de diminution de l'usage des produits phytopharmaceutiques, majore les conséquences liées aux calamités déclarées, notamment sur les épisodes de fortes pluies où les parasites se développent plus facilement. La lenteur du développement des systèmes d'irrigation, et les difficultés d'accès au foncier freinent également le développement de l'arboriculture sur le territoire martiniquais.

Enfin, la production organisée de fruits (hors banane et ananas) est atomisée dans plusieurs structures, et représente entre 30 et 35 % de la production totale arboricole sur l'île. Cette organisation ne facilite pas la conduite de démarches structurées et par conséquent le développement de ces filières sur le territoire. Cependant, la filière cacao tente de se développer par l'intervention d'une seule association de producteurs, VALCACO, mais les moyens mis en œuvre restent à ce jour faibles ce qui freine leur structuration.

C. Bilan par espèce

Le bilan sera décliné par espèce pour <u>certaines</u> espèces identifiées. L'objectif est ici d'analyser une potentielle fragilité d'une ou plusieurs espèces au changement climatique. Des contraintes transversales à toutes ou plusieurs productions sont identifiées dans la synthèse en page 16.

Banane

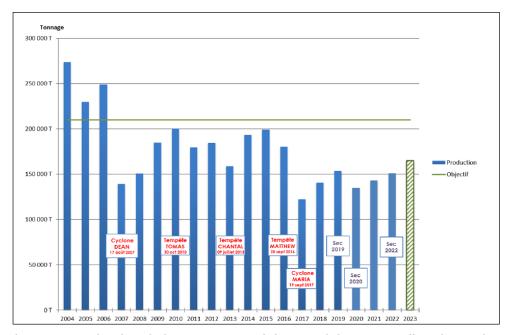
La filière est organisée et structurée au sein d'une organisation de producteurs unique et dans le cadre de l'union UGPBAN qui regroupe les filières banane de Guadeloupe et de Martinique.

Le programme de développement « banane durable » initié depuis 2008 a contribué à faire adopter des itinéraires techniques de production moins dépendants des intrants chimiques et à renforcer l'organisation économique de la production de « banane française ». La filière souffre toutefois d'un manque de compétitivité (coûts de production) par rapport à ses concurrents internationaux. La filière a donc lancé en 2023, un plan de transition vers les NBTs (New Breeding Techniques) afin d'atteindre l'objectif « 320 000 tonnes de banane française BIO 2030 ». Ce plan est décliné en 8 axes :

1) Dès 2023, redonner des marges de manœuvre aux exploitations situées dans des zones à forte pression « cerco » et à toutes les exploitations de moins de 1000 tonnes de production, en introduisant une mise à la réserve de 25% de RI (référence individuelle) dans le POSEI;

- 2) Désendetter les planteurs de moins de 500 tonnes en risque de cessation imminente d'activité par la solidarité économique et financière des organisations de producteurs ;
- 3) Intensifier les efforts commerciaux favorisant l'optimisation du revenu des producteurs et en particulier des exploitations de moins de 500 tonne de production qui souffrent le plus de l'insuffisance des moyens de lutte;
- 4) Mieux protéger les producteurs européens de banane face aux opérations de dumping suspectées, réalisées par certains opérateurs latino-américains sur le marché européen;
- 5) Déployer les aides à l'investissement notamment à travers le FEADER dont le secteur n'a pu pleinement bénéficier de la dernière programmation ;
- 6) Retour à l'assurance climatique financée dans le cadre du PNGRAT notamment pour compenser les surcoûts induits par l'insuffisance de moyens de lutte contre la maladie lors d'évènements destructeurs ;
- 7) Renforcer la qualité de l'application des produits phytosanitaires disponibles pour lutter contre la cercosporiose noire en autorisant les traitements par drones dès 2023
- 8) L'obtention le plus vite possible de l'autorisation d'avoir recours aux bananes dites « NBTs ».

Par ailleurs, la production de bananes est particulièrement sensible aux aléas climatiques. Les conséquences des phénomènes cycloniques qui se sont succédés en 2016 et 2017 se sont traduits par des baisses de production importantes. En 2017 par exemple, la production exportée a été limitée à 122 000 tonnes en raison de pertes estimées à près de 70 000 T (cf. Figure 3).



<u>Figure 3 : Production de banane en Martinique et évènements climatiques depuis 2004 (source : Banamart)</u>

Avec une réduction de près de 60% de l'usage des pesticides, elle est également soumise à de fortes contraintes sanitaires qui s'intensifient, comme la **cercosporiose noire**. En outre, la **fusariose FOC TR4** qui se propage dans plusieurs pays d'Amérique centrale, fait l'objet d'une surveillance des services de la DAAF.

Par ailleurs, certaines exploitations spécialisées en banane se diversifient et produisent des fruits (et légumes) frais à destination du marché local. Environ 800 tonnes de fruits frais issus de productions arboricoles secondaires sont issues des plantations bananières. Des fruits sont également produits pour la transformation (banane fruit, prunes de cythère, goyaves, cacao) soit environ 300 tonnes en 2022.

Ananas

L'ananas de Martinique est un des fruits les plus appréciés sur le marché local. Les principaux producteurs d'ananas, majoritairement situés sur les communes de Basse-Poine, Macouba, Ajoupa-Bouillon et Morne Rouge (Nord), sont regroupés au sein de la coopérative SCA ANANAS MARTINIQUE. Initialement la production était majoritairement destinée à la transformation, mais le déficit structurel de la principale industrie acheteuse a engendré une modification des stratégies des producteurs depuis 2006.

Ces derniers se sont alors orientés vers de nouvelles variétés, comme la MD2, afin de produire des ananas de bouche pour le marché local. Néanmoins, cette variété est particulièrement sensible au **phytophtora**, maladie due à un champignon présent dans le sol, qui pénètre par la base des jeunes feuilles et entraine le pourrissement du cœur du plant. La Chambre d'Agriculture de Martinique a estimé des pertes sur les rendements pouvant atteindre 50%. L'interdiction de certaines molécules pour lutter contre ce parasite a entrainé une baisse drastique de la production d'ananas ces dernières années.

Ces contraintes entrainent donc les producteurs d'ananas à utiliser des vitro-plants, coûteux par rapport à la valorisation économique de l'ananas sur le marché local face à la concurrence des ananas importés. D'autres ont recours à la jachère et/ou les plantes de service pour assainir les sols, mais ces pratiques restent marginales.

Agrumes

En Martinique, les agrumes font face à une pression sanitaire forte. On peut citer notamment :

- Apparu en 2013 sur les cultures d'agrumes martiniquais, le Huanglongbing (HLB), sévère maladie bactérienne, est transmis par le psylle asiatique. Il n'existe à ce jour aucun traitement ni variété résistante qui puissent enrayer cette maladie. Afin de limiter la diffusion du HLB, les arbres infectés sont arrachés et les vergers sont replantés avec des plants sains certifiés.
 - Des récents travaux ont montré la répulsivité aux insectes d'une variété de goyavier sauvage. Les bénéfices sanitaires mais aussi économiques d'une association goyavier sauvage/agrume au champs restent encore à confirmer par de nouvelles expérimentations.
- La Martinique est la seule région caribéenne à être touchée par le chancre citrique. Détectée pour la première fois sur l'île en 2014, cette maladie est provoquée par une bactérie Xanthomonas axonopodis pv citri, organisme nuisible réglementé dont la lutte est obligatoire. Il n'existe aucun traitement contre cette maladie: les arbres contaminés doivent être impérativement détruits, coupés au ras des souches et les débris végétaux brulés sur place.

Un projet RITA vient d'être finalisé sur la conduite de vergers d'agrumes sous contraintes HLB et chancre citrique. Il associe l'IT2, le CIRAD, la FREDON, la Chambre d'Agriculture, la CTM et l'EPLEFPA du Robert.

L'A3P2FM et l'IT2 mènent actuellement une démarche concertée afin d'aboutir à la rédaction et l'application d'un cahier des charges de production de plants saint d'agrumes.

Le projet de construction d'une serre de quarantaine agréée pour les végétaux importés permettra également d'introduire de nouvelles variétés d'agrumes, avec du matériel végétal de qualité et adapté.

L'autre contrainte pour l'agrumiculture est l'enherbement des vergers suite à la suppression sur le marché de plusieurs herbicides, ce qui contraint les producteurs à des dépenses élevées en personnel. Les agrumiculteurs s'orientent alors vers des méthodes alternatives de gestion des adventices (plantes de service, etc.).

Goyaves

L'essentiel de la production de goyaves est transformé par l'usine DENEL du Gros Morne qui s'approvisionne majoritairement auprès de 2 OP (SCAVJT et GIEMHM). L'équilibre la filière dépend donc fortement des prix d'achat de l'usine aux OP.

Cacao

La filière cacao fait face à un manque de foncier pour ses activités de transformation. Les débouchés sont donc limités, malgré une volonté de structuration de cette filière de niche.

Les producteurs de cacao ont tendance à s'adapter au réchauffement du climat, en choisissant spécifiquement les localisations des plantations, dans des situations de reliefs accusés. Ce facteur repose également sur une gestion accrue de l'ombrage, nécessaire à la culture de cacao, mais difficile à maîtriser dans un contexte de déforestation (source Valcaco). La filière projette de travailler sur un projet d'utilisation de champignons mycorhiziens afin d'optimiser les facteurs naturels de fertilité minérale et azotée, pour tendre vers des systèmes de production agroécologiques.

Synthèse des contraintes identifiées par espèce / transversales

Espèce	Principales contraintes identifiées*	Impact	Récurrence	Perspective de la culture à horizon 15 ans**
Banane	 Contraintes sanitaires: cercosporiose noire, fusariose FOCTR4 Sensibilité élevée aux aléas climatiques Manque de compétitivité par rapport aux concurrents internationaux sur le marché local et à l'export Coût des vitroplants 	 Baisse significative de la production Abandon de la culture d'ananas par les producteurs martiniquais 	X	Plan de transition vers les NBT Plan Banane durable Banane Fairtrade?
Cacao	 Structuration de la filière et Débouchés du marché Contexte de déforestation et gestion de l'ombrage 	 Difficulté à produire et vendre le cacao 	X	Augmentation de la production Saturation du marché local
Agrumes	 Contraintes sanitaires : HLB, Chance citrique Gestion de l'enherbement Sensibilité élevée aux aléas climatiques 	 Baisse de la production Risques sanitaires entrainant la destruction de certaines plantations 	X	Changement variétal, adoption de pratiques alternatives

Ananas	 ⊗ Contraintes sanitaires : phytophtora ⊗ Concurrence entre l'ananas							
Goyave	⊗ Dépendance à l'usine DENEL x x x x							
Contraintes transversales	 ⊗ Ravageurs : rats → contrôles PESC DAAF ⊗ Vol de fruits au champ ⊗ Vente informelle : vente en bord de route de productions d'îles voisines introduites illégalement ou de productions volées ⊗ Sensibilité de l'arboriculture aux faibles ressources en eau 							
	 ⊗ Manque de foncier ⊗ Forte concurrence caribéenne (coût de production inférieurs car non soumis aux mêmes normes sociales et environnementales) et hexagonale ⊗ Difficultés à vendre les productions au juste prix par manque d'un RTE, accentuées par le poids économique de DENEL → 2 études ODEADOM en cours ⊗ Taux de pauvreté important 							
	 Ananas et banane : manque de main d'œuvre (disponibilité et qualifications) Coût élevé et disponibilité des plants limitant la mise en place des vergers 							

ANNEXES

<u>Annexe 1</u>: Répartition des surfaces par espèce arboricole en Martinique

